



ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
GRAND EST

LETTRE ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Visite du site de Mulhouse



Vos élus présents pour la visite étaient : Catherine Legentil, Emmanuel Fischer et Christine Saint-Eve.

Les élus CFDT ont rencontré les techniciens du laboratoire IH/DEL afin d'échanger sur la réorganisation des validations biologiques. Ils ont également discuté avec les équipes du prélèvement au sujet de la nouvelle Maison du Don (MDD).

La revalorisation salariale, la classification et la rémunération associée étaient au cœur des inquiétudes de l'ensemble des équipes.

Le responsable du site, a échangé avec la CFDT quant à la nouvelle réorganisation de l'activité des biologistes afin de clarifier la situation.

La CFDT remercie toutes les équipes pour leur accueil et la qualité des échanges. Le retour du terrain reste essentiel pour faire avancer les dossiers et améliorer les conditions de travail de chacun.

Merci



Info Flash

Vous trouverez l'info flash de la réunion du CSE qui s'est déroulée le 2 avril, en copie de ce mail.

Il synthétise les discussions entre vos représentants CFDT et la direction, portant sur vos préoccupations ainsi que sur l'amélioration de vos conditions de travail.





ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
GRAND EST

LETTRÉ ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Actualités régionales

TOUR DES SITES

La CFDT poursuit son tour des sites. Nous sommes à votre écoute, présents pour veiller au respect de vos droits et pour vous accompagner chaque fois que nécessaire.

Nous prenons **notre rôle à cœur**, et c'est précisément pour cela que nous sommes sur tous les fronts. Inspections SSCT, enquêtes RPS, présence sur le terrain : la **CFDT est là**, souvent **seule**, mais toujours déterminée. Nous ne lâchons rien quand il s'agit de défendre vos conditions de travail et de faire respecter vos droits.

Merci pour votre confiance! Avec la CFDT, vous pouvez aller encore plus loin dans votre démarche. Ensemble, faisons bouger les choses.



La CFDT vient à votre rencontre :

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| Colmar le 13 avril | Charleville-Mézières le 18 mai |
| Les sites de Metz le 16 avril | Chaumont le 19 juin |
| Reims le 23 avril | Nancy Lobau le 22 juin |
| Hautepierre le 30 avril | Nancy Brabois le 28 septembre |
| Troyes le 18 mai | |

PRIME DE FROID

À force de **persévérance** et de **discussions fermes** avec la direction, la CFDT a obtenu la signature d'un accord sur la **prime de froid**. Grâce à cela, les salariés qui n'y avaient pas accès pourront enfin la toucher. Une avancée en ces temps où les **prix explosent** alors que les **salaires restent bloqués**.



ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
GRAND EST

Lettre ORANGE SANGUINE d'information



Le rôle de la CSSCT

Ses missions principales

- **Assister le CSE** sur toutes les questions liées à la santé, la sécurité et les conditions de travail.
- **Préparer les dossiers** : ordre du jour, avis consultatifs, analyses de risques, inspections, enquêtes.
- **Proposer des actions de prévention**, notamment contre le harcèlement et les risques professionnels.
- **Participer à la mise à jour du DUERP** et au suivi des mesures de prévention.
- **Contribuer au suivi des formations sécurité**, surtout pour les nouveaux embauchés et intérimaires.
- **Exercer le droit d'alerte en cas de danger grave** (avec le CSE).
- **Participer aux enquêtes** après accidents du travail ou maladies professionnelles.
- **Tenir et exploiter le registre CSSCT** pour assurer la traçabilité des actions.

La **Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)** est une sous-commission du CSE chargée d'améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail dans l'entreprise.

Limites

La CSSCT ne peut pas :

- émettre d'avis à la place du CSE
- décider d'une expertise en cas de risque grave ou de projet important

Formation des membres

- **5 jours minimum** pour un premier mandat.
- **3 jours en renouvellement** (5 jours pour les membres CSSCT dans les entreprises ≥ 300 salariés).
- Formation entièrement **financée par l'employeur**

Vos élus CFDT vous représentent à la CSSCT :



Catherine
LEGENTIL



Céline
DUSSAUCY



Léa
GUMBINGER



Laurent
JUNDT



Fabien
MEUNIER



Christine
WALTER



ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
GRAND EST

LETTRÉ ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



merci!

La CCST à Troyes

Le 27 mars, la commission SSCT, composée majoritairement d'élus Cfdt, s'est rendue sur le site de Troyes. Nous avons été chaleureusement accueillis par Mme Ophélie Renaux, responsable du prélèvement, et M. Eddy Grandjean, cadre IH/DEL.

Nous les remercions, ainsi que l'ensemble des collègues qui ont pris le temps d'échanger avec nous.

Accueil des donneurs

La **banquette d'accueil** présentait un manque de propreté.

Au secrétariat, plusieurs points ont été signalés :

- **Vue directe sur les toilettes**, dont la porte reste souvent ouverte, obligeant la secrétaire à se lever pour la fermer.
- Une des portes s'ouvre vers l'intérieur, ce qui peut poser problème en cas de malaise d'un donneur.

→ **Demande** : installation d'une porte s'ouvrant vers l'extérieur avec groom.

L'imprimante placée sous le bureau n'est pas adaptée : l'espace pour passer les mains est trop réduit.

L'espace étant totalement ouvert, les **odeurs de la collation** arrivent jusqu'au secrétariat.

Salle de prélèvement

- Salle très lumineuse, avec un îlot central.
- Une infirmière nous a montré des tiroirs dont les angles sont tranchants, entraînant un risque de blessure et l'usure des vêtements.



Espace collation

- Demande d'installation d'une hotte au-dessus du four.
- Possibilité de placer les réfrigérateurs derrière le personnel.
- Réorganisation souhaitée pour optimiser l'espace.

Secteur IH/DEL

- Positionnement des glacières peu ergonomique.
 - Bruit important du pneumatique.
 - Le Vision est également bruyant
- Proposition : installation de panneaux antibruit.
- Les chaises du laboratoire sont anciennes, lourdes et dépourvues de roulettes.
- Suggestion : tester le modèle utilisé à Charleville et, si validé, en commander de nouvelles.



ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
GRAND EST

LETTRE ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Rappel de vos droits



Le 1/10ème de CP

Pendant ses congés, le salarié **ne perçoit pas de salaire**.

Le salarié perçoit toutefois une **indemnité** de congés payés. Cette indemnité peut être calculée de 2 façons :

- **soit par la règle du 1/10^e de la rémunération brute totale** : l'indemnité de congés payés est égale à 1/10^e de la rémunération brute totale perçue au cours de la période de référence
- **soit par la règle du maintien de salaire** : l'indemnité de congés payés est égale à la rémunération perçue si le salarié avait continué de travailler

C'est le montant le plus avantageux qui est versé.

A l'EFS la comparaison des deux méthodes se fait au mois de mai et si le 10^{ème} CP est plus avantageux vous aurez une régularisation sur votre paie de mai sera faites.

EXEMPLES Les congés payés (pris sur l'année N-1) sont indemnisés soit au taux maintien, soit au taux 1/10^{ème}, **le mode de calcul le plus avantageux étant retenu.**

1. Si le taux du 1/10^{ème} CP > au taux de maintien

Calcul du taux de maintien : (calculé au moment de la prise des CP) :

Nombre de CP pris sur l'année 2025 = 28 jours, payés 3318€ (montant passé sur les fiches de paie 2025), ce qui fait **118,50€/jour**

Calcul du taux du 1/10^{ème} CP :

Rémunération de référence de l'année N-2, soit en 2024 = 32 537,50€ brut

Taux = 32 537,50€/10/25 = 130,15€/jour (25 = cadre légal annuel)

Ecart : 130,15€-118,5€ = 11,65€ à appliquer par jour de congés pris en 2025.

Soit **11,65 x 28 jours pris = 326,20€ qui seront régularisés sur la paie du mois de Mai 2026.**

2. Si le taux du 1/10^{ème} CP < au taux de maintien

Calcul du taux de maintien (calculé au moment de la prise des CP) :

Nombre de congés pris sur l'année 2025 = 26 jours, payés 3528€ (montant passé sur les fiches de paie 2025), ce qui fait 135,69€/jour

Calcul du taux du 1/10^{ème} CP :

Rémunération de référence de l'année N-2, soit en 2024 = 33107,24€ brut

Taux = 33107,24€/10/25 = 132,43€/jour

132,43€ < 135,69€, il n'y a pas de régularisation en Mai 2026.





ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
GRAND EST

LETTRÉ ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Nos conseils



Il est possible d'**optimiser** la manière dont vous posez vos congés pour maximiser ce complément.

- **Posez vos congés pendant des périodes où votre salaire est plus bas**

Si vous prenez des congés un mois où vous avez moins de primes ou d'heures supplémentaires, votre maintien de salaire sera plus faible, et vous augmenterez vos chances d'avoir un complément.

Par exemple, évitez de poser vos congés les mois où vous touchez des primes, car votre salaire sera plus élevé à ce moment-là.

- **Fractionnez vos congés au lieu de tout prendre d'un coup**

Si vous prenez tous vos congés en une seule fois, le maintien du salaire pourrait suffire, et vous ne recevrez peut-être pas de complément.

En les répartissant sur plusieurs périodes (par exemple, une partie en été et une autre en hiver), vous augmentez la probabilité d'obtenir un complément.

A l'EFS la comparaison des deux méthodes se fait au mois de mai et si le 10^{ème} CP est plus avantageux vous aurez une régularisation sur votre paie de mai.



REJOIGNEZ-NOUS!

**ENSEMBLE,
CONSTRUISONS
NOTRE AVENIR.
ADHÉREZ À LA CFDT !**



Discutons !

Pour suivre nos actualités et actions, vous pouvez vous rendre sur le site cfdt-efs.fr ou nous contactez directement.

Ensemble, nous sommes plus forts !

À très vite,
L'équipe **CFDT Grand Est**

**Christine WALTER et
Catherine LEGENTIL**

Déléguées syndicales régionales
CFDT EFS Grand Est

christine.walter67@gmail.com
catherinelegentil@laposte.net



P.-S. : Conformément à notre accord, il n'est pas possible de répondre à vos questions via cette messagerie professionnelle

"Toute personne ne souhaitant plus faire partie de la liste de diffusion syndicale CFDT peut, via l'option courrier indésirable de sa boîte email, bloquer l'expéditeur."